

COMITÉ DE PILOTAGE

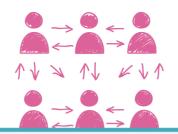
Sa composition

- · Le Président de la CCTC
- La Vice-présidente en charge de l'action sociale et des services à la population
- Un Elu Communautaire
- Un Elu Communal
- Un représentant Technicien / Bassin + représentants institutionnels: Etat,
 CAF 82, CD, MSA, ARS...

Fréquence 1 à 2 fois par an

Rôle - Missions

- Définit, oriente et valide les priorités et temporalités par thématique
- Assure le suivi et l'évaluation continue du projet de territoire



COMITÉ TECHNIQUE

Sa composition

- · Techniciens du COPIL
- · Autres Techniciens des bassins
- Techniciens Institutions

Fréquence 3 à 4 fois par an

Rôle - Missions

- Formalise les schémas avec les éléments de l'observatoire en réponse aux besoins des habitants
- Décline les schémas en programme d'actions par bassin d'analyse et thématique
- · Assure une veille territoriale concertée
- Analyse les impacts des projets développés



GROUPES DE TRAVAIL

Leurs compositions

- Les acteurs professionnels
- · Les bénévoles par thématique

Fréquence en fonction des actions et des projets

Rôle - Missions

- Partage des analyses
- · Proposition d'évolutions
- Décline les schémas en programmes d'actions par rapport à leur thématique
- Analyse les impacts des projets développés
- Contribue aux recueils des données de l'observatoire par une veille territoriale

Observatoire territorial